

Photo AFP



Pierre Gattaz, le président du Medef, a accueilli le Premier ministre à bras ouverts lors de la conférence que tenait son organisation, le 27 août, à Jouy-en-Josas.

## “Dialogue social” : avec qui ?, s’inquiète le patronat

Cela devient une habitude : une nouvelle fois, le journal patronal *Les Echos* (2 septembre) affiche un soutien déclaré à Manuel Valls et son nouveau gouvernement. « Clarifier la ligne, l’assumer et accélérer les réformes. Le triple mot d’ordre que s’est donné Manuel Valls ne peut qu’être approuvé », lit-on dans l’éditorial.

A la clé : 41 milliards d’euros d’exonérations fiscales et sociales au bénéfice du patronat dans le cadre du pacte de responsabilité, des coupes de 50 milliards dans les budgets, de nouvelles attaques contre le Code du travail et le statut de la fonction publique.

« Reste un détail tout bête : réformer, mais avec qui ? »

Et de faire les comptes.

La majorité parlementaire ?

Elle est « fragile ». C’est le moins que l’on puisse dire !

« Le gouvernement a du coup encore davantage besoin d’une majorité sociale, du côté du patronat et des syndicats », écrit l’éditorialiste.

Voilà bien la grande inquiétude des patrons, et qui explique l’acharnement de Hollande et de tous ses ministres à forger un « dialogue social », c’est-à-dire à associer les organisations syndicales à leurs contre-réformes. « Les espoirs de l’exécutif reposent une nouvelle fois sur la CFDT », ajoute le journal, qui pense que cela ne suffira pas et presse le gouvernement de dire « comment il agira en cas d’échec »...

Face à toutes ces manœuvres d’un régime aux abois qui veut dépouiller les travailleurs de toutes leurs conquêtes, l’exigence d’abrogation du pacte de responsabilité n’ouvre-t-elle pas, à l’inverse, un cadre de résistance ?

Y. L.

Yan Legoff

### Lundi 25 août : une seule ligne, le pacte de responsabilité

Dans une atmosphère de crise de régime, l’Elysée annonce la démission du gouvernement. Le PS est déchiré entre « frondeurs » et loyalistes. Ecartant toute candidature à l’alternance politique, l’UMP annonce qu’elle n’est pas en mesure de gouverner (lire notre précédent numéro). Le patronat apporte son soutien à Valls. Ce dernier est chargé de composer un nouveau gouvernement. Contactés par le journal *Le Monde*, les services de la présidence répondent : « La ligne de l’exécutif est connue. C’est la même depuis les vœux du 31 décembre 2013 (...). C’est le pacte de responsabilité. Cette ligne a fait l’objet de plusieurs votes, notamment sur les textes budgétaires. C’est la ligne que nous défendons à Bruxelles. La composition du nouveau gouvernement se fera à la lumière de cette ligne économique. » C’est clair : le gouvernement Valls II, plus encore que son prédécesseur, doit être le gouvernement qui devra appliquer le pacte, malgré l’opposition des syndicats (CGT, FO, FSU et Solidaires) qui, en fin de compte, avait conduit à la désintégration du précédent gouvernement.

Un à un, les ministres sortants sont convoqués à Matignon pour faire acte d’allégeance au pacte, et au plan d’austérité de 50 milliards d’euros qui l’accompagne.

### Mardi 26 août : un banquier d’affaires devient ministre de l’Economie

Aux yeux de tous les commentateurs, un homme symbolise le nouveau gouvernement : Emmanuel Macron, nouveau ministre de l’Economie, remplaçant d’Arnaud Montebourg. Il a, comme on dit, « la gueule de l’emploi » : conseiller de Hollande puis secrétaire général adjoint de l’Elysée jusqu’en juin 2014, Macron est considéré comme l’un des principaux artisans du pacte de responsabilité et du crédit d’impôt compétitivité emploi (CICE) (en tout : plus de 40 milliards d’exonérations sociales et fiscales au bénéfice du patronat d’ici à 2017), en raison de ses liens étroits avec le patronat. L’homme fut en effet, avant de rejoindre l’Elysée, gérant à la banque d’affaires Rothschild où il devint millionnaire. Il avait commencé sa carrière comme haut fonctionnaire, ce qui lui valut, sous Sarkozy, d’être rapporteur de la commission Attali « pour la libéralisation de la croissance » (2007-2008), laquelle préconisa, entre autres mesures, la suppression des départements et la diminution des cotisations patronales de Sécurité sociale... Sarkozy n’y était pas parvenu. Les gouvernements Ayrault, puis Valls I l’ont remis à l’ordre du jour, avant de chuter à leur tour pour les raisons évoquées plus haut. Hollande, avec Macron, voudrait aujourd’hui le réaliser coûte que coûte.

### Mercredi 27 août (matin) : le gouvernement Valls II adopte un “agenda social”...

Le tout premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement adopte « l’agenda social » du nouveau gouvernement (lire page 4). Il est centré sur l’application du pacte de responsabilité et sur la « réforme

de statut de la fonction publique rendue nécessaire par la suppression des départements, l’instauration de super-régions prévues par la « réforme territoriale » en cours de discussion au Parlement, et par la diminution prévue de 11 milliards d’euros des dotations d’Etat aux collectivités locales et de 18 autres milliards dans les dépenses de l’Etat... Le texte s’intitule : « Les négociations sociales du second semestre. » Bien que non explicite, l’objectif est limpide : il s’agit de faire accepter aux syndicats durant le second semestre ce qu’ils avaient refusé au premier !

### Mercredi 27 août : Valls ovationné l’après-midi à l’université d’été du Medef

Manuel Valls est l’invité vedette de l’université d’été du Medef. « Oui, j’aime l’entreprise, j’aime l’entreprise ! », lance-t-il sous des tonnerres d’applaudissements des patrons. « Cessons d’opposer systématiquement ! D’opposer Etat et entreprises ! D’opposer chefs d’entreprise et salariés ; organisations patronales et syndicats ! Cherchons plutôt à coopérer, à trouver des chemins qui servent l’intérêt général », déclare Valls. Il promet d’« accélérer le rythme des réformes », et, en premier lieu, d’accorder aux patrons « plus de 40 milliards d’euros de baisse en 4 ans sur les prélèvements touchant les entreprises ». C’est le pacte de responsabilité. Il ajoute encore : « Mais, il n’y a pas que les impôts et les cotisations sociales qui pèsent sur notre économie. Certaines formalités excessives sont aussi coûteuses et pénalisantes (...). Cela inclut le Code du travail. » Et d’annoncer : « Nous allons accroître la concurrence, alléger certaines règles, je pense à celles relatives au travail du dimanche. » Sur ce programme ouvertement patronal, il veut appliquer « une méthode sur laquelle je serai extrêmement vigilant : >>>

“On a très peu de temps. On ne sait pas combien va durer ce gouvernement, il faut aller très vite sur tout”

Un patron, à l’université d’été du Medef



Reportage

# Choses vues et entendues à l'université d'été du PS

De nos correspondants à La Rochelle, **Gérard Morin et Bernard Ruhau**

Drôle de temps pour l'université d'été du PS cette année. L'Espace Encan, où elle s'est déroulée, ressemblait à un camp retranché. Les forces de police ont quadrillé le secteur, refoulant au large les diverses manifestations qui ne devaient pas être visibles par les ministres. Avec les responsables du PS, ils ont dû déployer beaucoup d'efforts, avec beaucoup d'hypocrisies et aussi de cynisme pour défendre la politique du gouvernement.

**C**'est par exemple un David Assouline qui, sous les huées, a osé déclarer, concernant les « résultats » de la politique du gouvernement : « Les Français peuvent attendre plus longtemps. Il faut leur parler. Le socialisme s'est construit à partir de l'entreprise. Et nous n'aimions pas l'entreprise ? Oui, on aime l'entreprise. »

La presse a abondamment parlé du discours de Manuel Valls qui s'est fait tour à tour huer et applaudir. Il a rappelé que toute la politique du gouvernement, avec, comme socle, le pacte de responsabilité, sera appliquée. « Tout sera tenu ! », a-t-il affirmé : « Nous tiendrons notre objectif de 50 milliards d'économies dans les dépenses publiques. C'est le sérieux budgétaire. » Il a insisté : « La nation a donc consenti un effort sans précédent. Cet effort était nécessaire. Il va se mettre progressivement en œuvre. J'assume que la gauche fasse ce qui est nécessaire pour renforcer l'économie et donc les entreprises qui créent de la richesse et de l'emploi. Et nous le faisons dans le dialogue, en associant les syndicats aux réformes conduites. Et nous sommes vigilants, exigeants



Au cours de l'université d'été, Manuel Valls s'est fait interpellé par des élus locaux en butte à la réforme territoriale et aux rythmes scolaires.

sur les engagements qui ont été pris. » Il a donc fait mine d'avoir obtenu le consensus qu'il n'a pas eu. Et à la fin de son discours, il a martelé : « Mais rien ne se fera sans le rassemblement le plus large. Le rassemblement de toutes les forces vives de ce pays, le rassemblement de tous les Français. » C'est l'appel à l'union nationale, avec toujours le même objectif : la recherche de ce consensus avec les organisations syndicales.

### Une question surgit de la salle

Lors d'une commission sur le « mouvement social », une question surgit de la salle : « Je suis syndicaliste et responsable de ma section PS. Je travaille dans une grosse entreprise qui a licencié 857 salariés. Et elle a empoché 115 millions

d'euros du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et distribué trois fois plus de dividendes. Et on dit que les socialistes doivent aimer l'entreprise ? Je préfère être battu en 2007 et ne pas avoir été entendu sur mes revendications plutôt qu'être battu en 2017 parce que je n'ai pas été entendu par celui pour qui j'ai appelé à voter ! » Tonnerre d'applaudissements. Bruno Le Roux (responsable du groupe PS à l'Assemblée nationale) tente de ramener le calme : « Nous allons revoir les discussions avec le Medef sur le CICE. » Un responsable syndical prend la parole : « Une délégation de mon syndicat a rencontré officiellement le nouveau ministre de l'Économie et celui-ci nous a dit qu'il ne toucherait pas au CICE. » Bruno Le Roux garde le silence... (Lire également en page 14, le reportage dans la commission sur la réforme territoriale.) ■

ÉDITORIAL

## Où est l'urgence ?

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

**V**alls ovationné par des milliers de patrons debout à l'assemblée du Medef, puis hué par les militants socialistes rassemblés quatre jours plus tard dans l'université d'été du PS : le choc des images vaut plus que de longs discours. Il indique la profondeur de la crise, du Parti socialiste bien sûr, mais plus généralement du régime politique et de ses institutions.

« Tiendra-t-on jusqu'en 2017 ? » : telle est, selon la presse, l'interrogation formulée à voix haute par plusieurs ministres. Et pourtant, comme si de rien n'était... « Réformes : Valls passe la vitesse supérieure », titrent *Les Echos*, tandis que *Le Journal du dimanche* annonce un « big-bang social ». Code du travail, Sécurité sociale, réforme territoriale, privatisations, travail du dimanche, remise en cause des prérogatives des syndicats : Hollande et Valls accélèrent la mise en œuvre de leur programme de guerre contre la classe ouvrière et la démocratie baptisé « pacte de responsabilité ».

Ils peuvent le faire, malgré le rejet de leur politique par l'immense majorité, parce que les institutions de la V<sup>e</sup> République leur donnent tous les moyens — y compris le recours aux ordonnances — pour imposer de manière autoritaire les plans dictés par l'Union européenne et la classe capitaliste.

Rarement la nature antidémocratique des institutions de la V<sup>e</sup> République et de l'Union européenne était apparue aussi clairement. Rarement la nécessité de leur démantèlement avait été mise en évidence avec autant de force.

Mais comment avancer dans cette direction ? Lors de l'université d'été du Parti communiste français, Pierre Laurent a défini en ces termes l'objectif de son parti : « Rendre à nouveau crédible une alternative de gauche et de progrès. » *L'Humanité* ouvre ses colonnes à des contributions sur cette question.

N'y a-t-il pas comme un décalage avec la situation concrète que vivent les travailleurs, les jeunes, les retraités... ?

Pour tous, l'urgence c'est que soit bloquée la politique du gouvernement Valls II. Et cela, maintenant, tout de suite. Les plans annoncés, s'ajoutant aux contre-réformes déjà imposées et aux mesures de destruction qui ne cessent de s'accumuler, frappent le peuple et la jeunesse d'une manière effroyable : n'est-ce pas maintenant qu'il faut les arrêter ?

Le mouvement pratique de la lutte de classe unie de millions et de millions de travailleurs avec leurs organisations a la capacité de contraindre le gouvernement à retirer le pacte de responsabilité et toutes ses contre-réformes. N'est-ce pas là la voie de la rupture nécessaire qu'appelle toute la situation ?

Nul ne peut prétendre détenir toutes les réponses à ces questions. Mais ce débat-là, lui, est urgent, qui contribuera à la mobilisation pour en finir avec la politique de réaction noire du gouvernement Hollande-Valls.

C'est le sens de l'invitation lancée par l'adresse adoptée par le bureau national du Parti ouvrier indépendant (lire page 8) : « Rien ne doit s'opposer à ce que tous les militants, les organisations, les courants politiques qui aspirent sincèrement à porter un coup d'arrêt à la politique du gouvernement Hollande-Valls, tous ceux qui aspirent sincèrement, politiquement, à ouvrir la voie au retrait du pacte de responsabilité, premier pas sur la voie de la rupture avec l'Union européenne, rassemblent leurs forces. »

# un gouvernement de crise

>>> la négociation et la recherche d'un accord ». Encore et toujours, la recherche d'un consensus, d'une sorte d'union nationale au moment même où le parti présidentiel se déchire... Même Claude Bartolone, président PS de l'Assemblée nationale, qui n'a jamais fait partie des « frondeurs », déclarera : « Compte tenu de la situation, je n'aurais pas été au Medef et j'aurais réservé mon premier discours à l'université d'été du PS. »

### “ATTENTION À NE PAS ALLER TROP LOIN”

Le patronat est parfaitement conscient du caractère explosif de toute la situation. Un patron, cité par *Les Echos* (29-30 août), déclare : « On a très peu de temps. On ne sait pas combien va durer ce gouvernement, il faut aller très vite sur tout. » Mais sur le site Internet de ce même journal patronal, un chroniqueur écrit, dans son billet de 18 heures : « Jamais le Medef, qui accueillait aujourd'hui le Premier ministre à son université d'été de Jouy-en-Josas, n'avait réservé un tel triomphe à un dirigeant de gauche (...). L'hommage surjoué de Manuel Valls aux patrons est en soi une prise de risque politique majeure. L'incroyable mutation que le duo exécutif est en train d'infliger à la frange la plus radicale du Parti socialiste prend en effet et de plus en plus l'allure d'une provocation. Attention à ne pas aller trop loin, au risque de perdre les acquis d'une salutaire modernisation. »

### Vendredi 29 août : travail du dimanche par ordonnance

**L**es services du Premier ministre confirment une information parue dans la presse : le gouvernement s'apprête à faire passer par ordonnance (c'est-à-dire par simple habilitation du Par-

lement, sans discussion possible du texte) l'extension du travail du dimanche dans le commerce, vieille revendication patronale ! « En procédant ainsi, commente le journal *Le Monde* (31 août-1<sup>er</sup> septembre), le gouvernement s'épargne de longs débats au Parlement sur l'ensemble des dispositions législatives, avec le risque d'être confronté à une majorité de plus en plus ébranlée. »

### Dimanche 31 août : le Premier ministre hué à l'université d'été du PS

**D**urant trois jours, l'université d'été du PS, à La Rochelle, a étalé les fractures au sein du parti présidentiel. « Nous sommes dans une conjoncture de décomposition politique », avait averti son premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis. Et d'en appeler à faire front pour soutenir le gouvernement : « Qui peut, socialiste, arriver à souhaiter que le gouvernement tombe ? Les conséquences seraient incalculables. » Il fait signer par 200 députés PS un appel : « Le cap de la politique économique a été fixé, et nous l'assumons ». Tous derrière le pacte de responsabilité.

### “LE PS RISQUE D'ÉCLATER”

Mais pour Henri Emmanuelli, un de ses anciens premiers secrétaires, « le PS risque d'éclater ». *Le Figaro* dresse le bilan du week-end : « Cette édition de 2014 de La Rochelle restera celle où un Premier ministre socialiste s'est fait siffler par des militants et des élus de son propre parti. » Dans son éditorial, le journal de droite appuie sans réserve Manuel Valls : « Il faut donc rendre hommage au Premier ministre d'avoir, non sans bravoure, affronté sa propre famille politique (...). Il ne faut

malheureusement pas exclure que dans les prochains mois Manuel Valls se trouve minoritaire dans son propre parti. » C'est aussi ce que dit, dans *Le Journal du dimanche*, le politologue Pascal Perrineau : « Les choses peuvent dégénérer », avertit-il. Car la crise du parti au pouvoir se double de la crise de la droite, aujourd'hui dans l'opposition. « Si ce gouvernement ne réussissait pas, on en viendrait à une situation de crise car on n'imagine pas un gouvernement Valls III. Mais dans ces conditions, la droite ne gagnerait que parce qu'elle n'est pas la gauche (...). Cette victoire serait embarrassante. Déjà, qui mènerait campagne ? Et pour quel projet ? Ils ont intérêt à attendre et à se remettre en ordre de bataille. Cela va prendre plusieurs mois. »

### MARINE LE PEN AU SECOURS DES INSTITUTIONS

C'est leur calcul à tous : faire tenir tant bien que mal ce gouvernement, lui permettre de mettre en œuvre le pacte de responsabilité, et sauvegarder les institutions, le régime, aujourd'hui au bord de l'abîme. A signaler les offres de services de Marine Le Pen, qui se présente comme le dernier rempart institutionnel et se déclare prête à cohabiter avec François Hollande en cas de chute du gouvernement et d'élections législatives anticipées. « Comment (la droite) peut-elle refuser une cohabitation, s'offusquer la dirigeante d'extrême droite dans *Le Figaro*. C'est le jeu des institutions (...). Nous, si nous obtenons une majorité, nous assumerons les responsabilités que nous aurons confiées les Français. » ■

“Les choses peuvent dégénérer. Si ce gouvernement ne réussissait pas, on en viendrait à une situation de crise car on n'imagine pas un gouvernement Valls III”

Pascal Perrineau, politologue, au Journal du dimanche



## Document

# Le programme des "négociations sociales" du gouvernement Valls II

## En bref...

### Qui est Emmanuel Macron, le nouveau ministre de l'Economie ?

Emmanuel Macron est né en 1977 à Amiens. Il y a fait ses études au grand lycée catholique La Providence, fondé par les jésuites. Il intégrera ensuite, après avoir échoué une première fois, l'ENA en 2002. Il intègre le corps de l'inspection des finances en 2004. C'est à cette époque qu'il entrera au Parti socialiste. Lors de l'élection présidentielle de 2007, il fait partie du groupe Les Gracques, composé d'anciens patrons et de hauts fonctionnaires de "gauche", qui appelle à une alliance entre Ségolène Royal et François Bayrou. Il tente de se présenter aux législatives en Picardie, mais les militants PS de la Somme ne retiennent pas sa candidature. Il entre alors, en 2008, à la banque Rothschild, en indiquant que son échec de militant local l'a poussé vers ce choix. En 2010, il est promu associé au sein de la banque. Début 2012, il est le « gérant » de l'une des plus grandes négociations de l'année, le rachat de Nestlé. Cette transaction, qu'il va diriger lui-même, lui permet de devenir millionnaire. En 2011, il dirige un groupe d'experts et d'économistes conseillant François Hollande. Il est membre d'un cercle de dirigeants économiques et politiques, Le Siècle, dont le président était l'ancien vice-président du Medef, Denis Kessler, celui qui avait déclaré qu'il fallait en finir avec 1945, auquel a succédé Nicole Notat, l'ancienne secrétaire de la CFDT ! Emmanuel Macron devient secrétaire général adjoint de l'Élysée et, le 26 août 2014, il est nommé ministre de l'Economie.

En octobre 2013, dans une interview à Mediapart, il déclarait : « On ne peut plus présenter la gauche comme l'extension infinie des droits (...), l'idéologie de gauche classique ne permet pas de penser le réel tel qu'il est. (...) Ce socialisme de l'offre suppose donc de réviser un des réflexes de la gauche selon lequel l'entreprise est le lieu de la lutte des classes (...). La gauche moderne est celle qui donne aux individus la possibilité de faire face. Elle ne peut plus raisonner en termes de statut. La société statutaire où tout sera prévu va inexorablement disparaître. » Il fait partie du groupe des quatre conseillers de Hollande qui a préparé le pacte de responsabilité.

Dans une interview au Point à la veille de sa nomination comme ministre de l'Economie, il précise : « Nous pourrions autoriser les entreprises et les branches, dans le cadre d'accords majoritaires, à déroger aux règles de temps de travail et de rémunération. C'est déjà possible pour les entreprises en difficulté. Pourquoi ne pas étendre à toutes les entreprises, à condition qu'il y ait un accord majoritaire avec les salariés ? »

Emmanuel Macron, partisan de la finance et des patrons, partisan du corporatisme, nouveau ministre de "gauche".

## Le chômage, c'est la faute des chômeurs, selon le ministre Rebsamen

Le ministre du Travail, François Rebsamen, vient de demander à Pôle emploi « de renforcer les contrôles pour vérifier que les chômeurs cherchent bien un emploi. Il faut qu'il y ait, à un moment, une sanction. » Cette mission, selon le ministre, nécessite « un état d'esprit différent, des convocations et des vérifications, sinon on est radié ». Ainsi, au moment où le gouvernement dans lequel siège M. Rebsamen accompagne tous les plans de restructuration exigés par les patrons, jetant à la rue des dizaines de milliers de travailleurs, et accorde des dizaines de milliards d'euros d'exonérations aux patrons, M. Rebsamen met en cause les chômeurs !

Selon l'entourage du nouveau et très emblématique ministre de l'Economie, « Emmanuel Macron veut faire du dialogue et de la concertation sa marque de fabrique ». Application du pacte de responsabilité, « simplification du droit du travail », « réduction du poids de la gestion strictement statutaire » dans la fonction publique... « Vers un big bang social ? », s'interroge *Le Journal du dimanche* (31 août). A peine formé, le gouvernement Valls II a adopté, lors du Conseil des ministres du mercredi 27 août, un programme de « négociations sociales du second semestre ». Extraits.

Le ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social a adressé à la fin du mois de juillet aux huit organisations syndicales et patronales représentatives un document d'orientation les invitant à ouvrir une négociation nationale et interprofessionnelle sur la qualité et l'efficacité du dialogue social dans les entreprises (1). Cette négociation (...) a ainsi pour but de renforcer la qualité du dialogue social, pour en faire un outil encore plus efficace au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation des salariés. La négociation doit s'ouvrir à la rentrée 2014 et s'achever avant la fin de l'année, pour permettre l'élaboration d'un projet de loi qui transposera les avancées qui découleront d'un accord ou qui s'imposent en son absence (...). Cela marquerait un progrès majeur pour la démocratie sociale et constituerait une contribution à la simplification d'un droit du travail rendu plus efficace et moins formel. Parallèlement, trois thèmes feront l'objet de négociations et-ou de concertations quadripartites dès le mois de septembre : l'apprentissage, en vue de la réunion de mobilisation que le président de la République présidera le 19 septembre prochain ; le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée ; l'insertion dans l'emploi des jeunes. Des discussions devront également avoir lieu sur le renouvellement du contrat de sécurisation professionnelle, qui assure un accompagnement individualisé des salariés licenciés économiques. Une délibération des partenaires sociaux pourra par ailleurs poser les grands principes d'une réforme de l'épargne salariale (...). Le gouvernement est également attentif aux négociations initiées ou à venir dans les branches, notamment dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité. Un suivi renforcé des 50 plus grandes branches a été mis en place et le ministre



FO et la CGT, ainsi que SUD et la FSU avaient refusé de participer à la conférence sociale organisée en juillet dernier, laissant le gouvernement seul avec le Medef et la CFDT.

Photo AFP

**“Renforcer la qualité du dialogue social, pour en faire un outil encore plus efficace au service de la compétitivité des entreprises”**

**(“Négociations sociales du second semestre” Conseil des ministres, 27 août)**

du Travail réunira l'ensemble de leurs représentants le 10 septembre prochain pour donner une nouvelle impulsion aux négociations dans les branches. Parallèlement, un travail de rationalisation du nombre de branches sera mené à partir de la rentrée (...). La négociation sur l'avenir de la fonction publique doit faire franchir une nouvelle étape au statut de la fonction publique, avec une profonde rénovation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dans les trois fonctions publiques et une réforme de la gestion des ressources humaines. Elle se déroulera jusqu'au mois de mars 2015 et abordera les questions suivantes :

**LA SIMPLIFICATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT :**

- en favorisant les mobilités et une gestion déconcentrée des agents, en réduisant le nombre de corps et en harmonisant des règles de gestion ;
- en redonnant de l'espace au dialogue social et à l'initiative des chefs de service grâce à une réduction du poids de la gestion strictement statutaire au bénéfice du "droit souple" et de la négociation collective.

**LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ENTRE FONCTIONS PUBLIQUES POUR RENDRE L'ACTION PUBLIQUE PLUS EFFICACE :**

- en tirant les conséquences de la décentralisation et de la prochaine réforme de l'organisation territoriale. L'objectif est de donner un même cadre aux métiers communs entre l'Etat et les collectivités territoriales (filiale administrative, filiale technique, filiale culturelle...), de créer des parcours alternés et fluides et de mutualiser les formations ;
- en révisant les dispositifs d'incitation pour pouvoir affecter les agents en fonction des besoins du service (...).

### LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE :

- en restaurant une véritable échelle de rémunération et en intégrant une partie des primes dans la rémunération indiciaire ;
- en revoyant les mécanismes d'avancement à l'ancienneté pour mieux reconnaître les mérites des agents ;
- en fluidifiant les déroulements de carrière pour favoriser la promotion sociale et reconnaître l'expérience professionnelle (nombre de catégories statutaires, niveau de diplôme exigé...).

Cette modernisation de la gestion de la fonction publique est aussi nécessaire pour maîtriser les évolutions de la masse salariale, grâce à un allongement modéré des carrières, à une meilleure répartition des compétences et à l'allègement des charges de gestion.

La négociation sur la qualité de vie au travail, qui se déroulera jusqu'en novembre prochain, constitue une autre étape importante de l'agenda social (...).

Outre ces deux négociations, s'ouvrira également dans les prochaines semaines un chantier d'accompagnement des réorganisations territoriales permettant de lever des obstacles juridiques ou financiers aux redéploiements et à la mobilité, mais aussi de mettre en place des dispositifs d'accompagnement personnalisés des agents subissant l'impact des réformes tant au sein de l'Etat que dans la fonction publique territoriale. Ces travaux seront examinés par l'instance spécifique de dialogue social qui sera créée auprès du Conseil commun de la fonction publique, conformément aux conclusions de la grande conférence sociale de juillet dernier (...).

(1) Il s'agit « d'assouplir » l'obligation des patrons d'organiser l'élection de délégués du personnel, de comités d'hygiène et de sécurité, du comité d'entreprise lorsque les effectifs de leur entreprises passent certains seuils (NDLR).



Où en sont les négociations de branche sur le pacte de responsabilité ?

## Un seul accord signé à ce jour, dans la chimie, et quel accord !

« Le ministre du Travail, François Rebsamen, a convié à une réunion, le 10 septembre, les dirigeants nationaux des organisations patronales et syndicales et les représentants des 50 principales branches professionnelles, pour un bilan des négociations sur le pacte » (AFP).

A ce jour, un seul accord a été signé, dans la chimie, en juillet.

Dimanche 31 août, sur BFM-TV, Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, a de nouveau, comme le gouvernement avant lui, mis en avant cet unique accord signé dans la chimie comme l'exemple à suivre.

Laissons parler les fédérations FO et CGT de la chimie, qui ont refusé de le signer.

### Document 1

#### Déclaration de la fédération Force ouvrière le 9 juillet, avant la conclusion de l'accord

##### « Pacte de responsabilité, Force ouvrière claque la porte !

En introduction à cette troisième réunion concernant "l'emploi", l'Union des industries chimiques (UIC) a souhaité rappeler que cette négociation déclinait du pacte de responsabilité (...).

##### La Fédéchimie Force ouvrière a donc fait la déclaration suivante :

Réaffirmant sa déclaration du 26 juin 2014, la Fédéchimie Force ouvrière rappelle son opposition au pacte de responsabilité issu de l'ANI du 11 janvier 2013, dicté par les plans d'austérité de l'Union européenne, orchestrés par le gouvernement et appliqués avec zèle par le patronat.

Ce 26 juin 2014, dans notre déclaration, nous exprimions que "sans engagements réels, quantifiables et vérifiables concernant l'emploi, nous nous réserverions le droit de poursuivre ou non ce simulacre de négociation". A ce jour, à la lecture des deux projets d'accord fournis par la chambre patronale, aucun engagement réel, quantifiable et vérifiable n'apparaît !

Dans le bilan social que vous nous présentez annuellement, nous

constatons de façon récurrente une baisse d'environ 2 % des effectifs dans la branche. Nous vous rappelons que Force ouvrière revendique, en préalable à toute négociation, l'engagement d'une embauche pour un départ.

**Sur ce sujet précis, vous ne répondez absolument pas.**

Depuis ce 26 juin 2014, bien de l'eau a coulé sous les ponts du monde du travail. Alors que les exonerations successives ne cessent de s'enchaîner, aucune garantie de contrepartie de création d'emploi comme stipulé dans le pacte de responsabilité ne nous a été donnée. Pire, nous assistons à une surenchère de revendications patronales et de remises en cause d'acquis de la classe ouvrière.

A l'instar de notre confédération, "faire du social une variable d'ajustement, parce que la politique économique est rigide, n'est pas un signe de progrès social".

**C'est pourquoi, la Fédéchimie Force ouvrière, en total accord avec notre confédération, décide de quitter la négociation proposée par la chambre patronale abusivement appelée "emploi".** ■

### Document 2

#### Déclaration de la fédération CGT de la chimie, le 16 juillet

« Le président de la République, François Hollande, a cru bon de vanter un "accord dans la branche chimie qui permettrait la création de 47 000 emplois grâce au pacte de responsabilité" (...).

Avec le nombre de "départs" de toutes natures (près de 9 000 pour la seule année 2013), auxquels s'ajoutent les départs en retraite (plus de 28 000 salariés ont plus de 55 ans), mais aussi les restructurations, les "recrutements" ne suffisent pas à maintenir les emplois dans la branche, et cela depuis des années (...).

Quelques éléments sur 2013, qui sont la norme chaque année (chiffres UIC) : 8 755 recrutements en CDI et 6 934 recrutements en CDD, soit 15 689 recrutements par an. Sur trois années, la projection serait de 47 067 "recrutements", mettant en évidence que les 47 000 inscrits dans le pacte de "responsabilité" ne sont qu'une illusion de création d'emplois.

Une supercherie puisque, comme le démontrent les chiffres de l'UIC, ce ne seront pas 47 067 emplois supplémentaires, car ces recrutements ne compensent pas les emplois dans la branche chimie

qui, au mieux, stagnent, et le plus souvent régressent.

La réponse à la FNIC CGT demandant un engagement clair à créer 47 000 emplois supplémentaires, refusé par l'UIC, montre bien que cet accord n'est que "de la poudre aux yeux" visant à plébisciter une politique d'austérité pour les uns et des cadeaux pour les autres.

L'engagement de l'UIC dans ce pacte de responsabilité est de ne rien changer dans les entreprises. L'engagement de l'UIC est égal à zéro emploi pour 2015-2017.

Plus de 300 millions d'euros, chaque année, ce sera le seul changement dans les caisses des entreprises, des économies à payer par la collectivité et les salariés.

L'UIC, syndicat patronal de la chimie, vient de gagner des centaines de millions d'euros grâce à la complicité de l'Etat, du gouvernement, et de la CFDT qui connaît les ficelles et ne peut s'affranchir d'une quelconque responsabilité (...).

Un accord honteux qui relève de la supercherie de la part de ses signataires.

Les fonds publics payés par les impôts des salariés-citoyens sont dilapidés de manière tout aussi éhontée. » ■

## En bref...

### AIR FRANCE Le patron d'Air France justifie la remise en cause du statut

Face à la menace d'une grève de plusieurs syndicats de pilotes de ligne, Frédéric Gagey, le P-DG d'Air France, justifie son projet de remise en cause du statut. Sous couvert de concurrencer le low cost, la compagnie aérienne a mis en place une filiale appelée Transavia, dans laquelle les pilotes ne bénéficient plus du statut qu'ils avaient à Air France. Les conditions de travail et de rémunération à Transavia sont à l'image du low cost. Le P-DG cherche à pousser les pilotes à s'engager à Transavia, ou bien à quitter l'entreprise, pour embaucher d'autres pilotes sous d'autres statuts. Ainsi, il précise : « A l'heure actuelle, 36 pilotes d'Air France sont en mobilité chez Transavia en conservant leur contrat chez Air France mais en étant rémunérés et en travaillant aux conditions de Transavia. » Il ajoute : « Nous poursuivons un plan de départ volontaire ouvert aux pilotes, cela ouvre de nouvelles évolutions de carrière pour les plus jeunes », c'est-à-dire sans statut Air France mais aux conditions de Transavia.

### TOTAL Alerte du syndicat CGT

La raffinerie Total de la Mède, près de Martigues, dans les Bouches-du-Rhône, va fermer trois mois pour travaux, selon la direction. Le syndicat CGT craint une fermeture définitive de la raffinerie. Rappelons en effet que, sur les douze raffineries Total qui existaient en France, quatre ont été fermées en quatre ans. Et le P-DG ose parler de surproduction en France, alors que, sur les 80 millions de tonnes de carburant consommées chaque année par les automobilistes français, 36 millions seulement sont produits en France, le reste étant importé de pays où les raffineries Total emploient des travailleurs dans des conditions de travail et de rémunération qui n'ont rien à voir avec celles qui existent en France.

### LOGEMENT

Le lendemain de l'effondrement de l'immeuble qui a causé huit morts à Rosny-sous-Bois, en région parisienne, une maison s'effondre à Lille, faisant deux morts. Dans les deux cas, ce sont les normes et règles de sécurité qui sont en cause. Dans le premier cas, il s'agirait de l'explosion d'une conduite de gaz, dans le deuxième cas, de la vétusté du bâtiment. Dans tous les cas, faute d'application de la réglementation, dix personnes sont mortes.

## Les mensonges de Laurent Berger sur l'ANI

A l'appui de son soutien au gouvernement, le secrétaire général de la CFDT, dans une interview au journal *Les Echos* (2 septembre), prétend : « Le dialogue social produit des résultats, il faut continuer à s'appuyer dessus. Regardez la négociation des plans sociaux dans les entreprises instaurée grâce à l'accord sur la sécurisation de l'emploi : elle est saluée sur le terrain et produit déjà des résultats. »

Quelle est la réalité de cette affirmation sur l'ANI, accord que la CGT et FO avaient refusé de signer ? Laissons parler les faits.

« Seuls cinq accords de maintien de l'emploi signés en un an ! » C'est ainsi que commence un article du journal *Le Monde* (5 août) consacré à ce qu'il appelle « l'échec des accords de maintien de l'emploi ».

Parmi les cinq seuls accords signés, l'article cite : « Chez Walor, l'accord

signé par la CFDT, seul syndicat présent, prévoyait le gel des salaires et un week-end travaillé sur quatre. Dix-sept salariés sur 102 ont rejeté ces dispositions. » Et l'article de citer les réactions de l'ancienne déléguée syndicale CFDT, qui a, depuis, quitté l'entreprise... et la CFDT : « Quand j'ai réalisé qu'autant de salariés voulaient partir, j'ai demandé à la direction de revenir en arrière, mais elle n'a pas voulu. Parce que le grand Manitou de la CFDT a signé un accord politique, l'ANI, on demande à des petits syndicalistes comme nous de négocier sur le terrain un accord dont les enjeux nous dépassent. J'avais vraiment cru que signer allait éviter un plan de sauvegarde de l'emploi. Ça n'a rien sauvé du tout, c'est un plan social déguisé, j'ai l'impression d'avoir été manipulée. »

Et l'article cite un deuxième de ces cinq accords : celui signé chez Mahle Behr prévoyant une baisse des salaires et cinq jours de RTT en

moins. Cet accord a été refusé par 160 salariés sur 1 200. Là, c'est le délégué syndical CFTC de l'entreprise qui parle : « Il y a 182 intérimaires et beaucoup d'heures supplémentaires. Les salariés, qui ont fait des sacrifices, ont le sentiment de s'être fait avoir. » Le délégué syndical de l'UNSA de la même entreprise ajoute : « D'autant que l'on devait récupérer de nouveaux projets, qui ne sont pas venus. En parallèle, le groupe investit dans les ex-pays de l'Est. A la fin de l'application de l'accord, que va-t-on nous demander encore pour être plus compétitifs ? »

Ces témoignages sont accablants sur la réalité de l'ANI revendiqué par Laurent Berger. Et c'est ce qu'il appelle un « dialogue social » qui « produit des résultats ». Disons plutôt que c'est la réalité de ce qu'est purement et simplement le « dialogue social » commun à la CFDT, au Medef et au gouvernement.

D. S. ■

Les abonnements d'été se terminent avec ce numéro, réabonnez-vous dès maintenant !

Toutes les formules d'abonnement page 16

INFORMATIONS OUVRIÈRES



## Défendre l'école de la République : une question au cœur de l'actualité

Laurence Fayard

Un désastre, une désorganisation totale des écoles et une remise en cause du droit à l'instruction : telle est la caractéristique de cette rentrée. Une semaine après le départ de Benoît Hamon en pleine crise de régime, la nouvelle ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, était interviewée par le journal *Le Monde* (1<sup>er</sup> septembre).

Elle a d'emblée indiqué, après la publication par Benoît Hamon, le 20 août au *Journal officiel*, de trois décrets s'attaquant aux statuts des enseignants (1) que « *changement de ministre ne veut pas dire rupture, la refondation de l'école continue (...). Je veillerai à ce qu'elle s'applique dans toutes ses dimensions.* »

Le premier acte de la loi de « refondation de l'école » a été le décret Peillon du 24 janvier 2013 mettant en place la réforme des rythmes scolaires massivement rejetée. Il a été suivi du décret Hamon du 8 mai 2014, qui, censé « assouplir » la réforme, renforce encore, dans le cadre du projet éducatif territorial, la possibilité de déroger à toute la réglementation nationale.

La rentrée 2014 est celle de la généralisation des nouveaux rythmes scolaires entrés en application dans seulement 19 % des communes en 2013. Cette réforme continue de dresser contre elle, dès cette rentrée, dans de nombreux départements et communes, les enseignants et les personnels territoriaux, unis avec leurs organisations, avec les parents d'élèves et des élus pour en exiger le retrait. Najat Vallaud-Belkacem a beau menacer : « *Je serai donc ferme sur les principes : si des maires ne font pas respecter la loi, les préfets les feront à leur place* », elle ne fera pas disparaître le rejet et la mobilisation pour faire aboutir les revendications. Plus que jamais, la défense de l'école de la République, gratuite et laïque, la défense de l'égalité du droit à l'instruction exigent que les décrets Peillon et Hamon soient abrogés et que le cadre national de l'école publique, avec ses programmes nationaux d'enseignement, soit rétabli.

(1) Deux des décrets s'attaquent au statut des enseignants des lycées et des collèges en abrogeant les décrets de 1950 (*lire notre numéro 316, page 6*), un troisième annualise le temps de service des enseignants remplaçants dans le primaire, cheval de Troie de la remise en cause des garanties statutaires de tous les professeurs des écoles.

## Rentrée scolaire

# La feuille de route de la nouvelle ministre

**L**e ministère de l'Education nationale a rendu public un dossier de presse établissant les axes de la feuille de route de la nouvelle ministre.

« *Le socle commun est la référence centrale de l'école. Les programmes scolaires de l'école et du collège vont donc être redéfinis.* » Il s'agit de « *transformer les pratiques pédagogiques (...). Le socle commun et les programmes scolaires, conçus par cycle, s'inscrivent dans une cohérence nouvelle, favorisant le décloisonnement des disciplines et l'articulation entre l'école et le collège.* »

Le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture », issu des directives européennes et déjà inscrit dans la loi Fillon de 2005, devient, avec la loi Peillon de refondation de l'école, la base de l'organisation de l'enseignement. Il se substitue aux programmes nationaux d'enseignement par niveau de classe et contredit la préparation scolaire de diplômes nationaux reconnus sur le marché du travail. Il va de pair avec le livret personnel de compétences, où ne figure aucune note, aucune mesure de l'acquisition ou non des programmes disciplinaires. Ce socle, couvrant toute la période de la maternelle à l'université, vise à supprimer toute distinction entre le primaire et le secondaire, et toute spécificité statutaire, de missions et de formation entre les professeurs des écoles, les professeurs du second degré et les professeurs des lycées professionnels.

### «Rapprocher les établissements d'enseignement scolaire et supérieur»

Dans la continuité de ses prédécesseurs Vincent Peillon et Benoît Hamon, la nouvelle ministre veut avancer dans la mise en place du « continuum bac - 3/bac + 3 », en vertu duquel le premier cycle universitaire devrait poursuivre l'enseignement pluridisciplinaire du lycée. Le choix de l'étude d'une dis-

cipline serait reporté à la fin de la licence et la maîtrise d'une discipline au master. Il s'agit d'une menace directe à l'encontre du baccalauréat, comme diplôme national et premier grade universitaire, et de la licence.

### Rapprocher l'école de l'entreprise

Najat-Vallaud-Belkacem a également déclaré, ce 2 septembre lors de sa conférence de rentrée, qu'elle veut « *assurer les conditions d'une ouverture de l'école sur le monde professionnel, démultiplier les relations entre acteurs de l'entreprise et de l'économie et l'école, assurer plus de correspondances entre les diplômés professionnels et les besoins des entreprises* », augmenter l'apprentissage, en portant le nombre « *d'apprentis de l'Education nationale de 40 000 aujourd'hui à 60 000 en 2017* ».

Là encore, elle reprend, à son compte, comme Benoît Hamon, la « *délibération des partenaires sociaux* » du 28 mai 2014 instaurant un « *socle commun de connaissances et de compétences professionnelles* », qui menace toute la formation professionnelle initiale, mais aussi les diplômes reconnus par les conventions collectives qui restent encore à la base des grilles de qualification, donc de salaires.

L. F. ■



Najat Vallaud-Belkacem.

### ILS ONT DIT...

Photos DR



● « *Quelle sera la feuille de route* » de la nouvelle ministre de l'Education nationale ?, s'interroge **Frédérique Rolet, cosecrétaire générale du SNES**, lors de la conférence de presse du syndicat, le 28 août. « *Quelles seront ses marges de manœuvre* » pour poursuivre « *les discussions sur les métiers* », se demande le syndicat qui souhaite une « *continuité dans les chantiers* » engagés et sur la revalorisation de la profession. Pour le syndicat, l'effet des créations de postes est « *assez nul* », notamment en lycée où les classes sont surchargées. « *C'est une rentrée sociale sous tension* », estime Frédérique Rolet, avec un gouvernement composé « *de ministres qui sont tous sur l'objectif de réduction budgétaire* ».



● **Hubert Raguin, secrétaire général de la FNEC FP-FO**, indique, à l'occasion d'une conférence de presse le 28 août, que son organisation syndicale a déposé un préavis de grève pour couvrir « *les situations multiples où il y aura des problèmes liés aux effectifs et à la question des rythmes scolaires* ». La FNEC FP-FO dénonce aussi « *les conséquences à tous les niveaux* » des projets de loi de décentralisation. « *La question du statut des personnels est en première ligne* », ajoute l'organisation, qui fait part de son opposition au socle commun et aux mesures prises à l'issue de la conférence sociale, qui « *menacent les lycées professionnels* ». Hubert Raguin pointe « *un enfumage* » sur les 54 000 créations de postes qui « *ne seront pas devant les classes* » et juge que le gouvernement « *accélère la mise en œuvre d'une politique d'austérité aggravée* ».

## Le désastre des nouveaux rythmes scolaires...

**D**ans les **Côtes-d'Armor**, plus de 70 % des communes du département ont choisi un rythme irrégulier, avec alternance de journées « longues » et de journées « courtes ».

Dans certaines écoles, les parents peuvent être amenés à déposer deux enfants à l'école élémentaire à 13 h 40, puis un enfant à l'école maternelle à 14 h 00, et à récupérer un enfant à l'école élémentaire à 14 h 40, puis deux enfants, à la maternelle et à l'élémentaire, à 16 heures, sachant que ce ne sont pas toujours les mêmes enfants qui sortent à 14 h 40 et à 16 heures selon le jour de la semaine...

La pause du midi s'étend jusqu'à trois heures et demie dans une commune deux jours par semaine. Pour les activités périscolaires, la ville de Saint-Brieuc a décidé de faire payer les familles dont les enfants ne sont pas inscrits à la cantine.

Dans le **Rhône**, 131 organisations de la semaine différentes en fonction des communes, avec des pauses

méridiennes allant jusqu'à trois heures et demie !

### ... et de premières mobilisations dès la rentrée

**Dans le Val-de-Marne**, dans la continuité de la déclaration adoptée par les 1 000 personnels et parents rassemblés devant la préfecture de Créteil le 19 juin et signée par les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education, CGT Educ'action, CNT, CGT Territoriaux, FO Territoriaux, ainsi que par la FCPE et la PEEP, pour que le ministre, le préfet, l'inspectrice d'académie décident « *à titre conservatoire de suspendre la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée prochaine dans l'ensemble des écoles du Val-de-Marne* », le SNUDI-FO appelle à la tenue d'assemblées dans les écoles et les communes.

**A Mayotte**, à l'initiative des syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU et CGT, la grève et les occupations d'écoles s'étendent depuis la rentrée, qui a

eu lieu le 25 août, pour défendre leurs conditions de travail et pour demander l'abandon des décrets Peillon-Hamon.

**A Noisy-le-Grand** (Seine-Saint-Denis), avant même la rentrée, les parents d'élèves de l'école maternelle des Noyers, où une fermeture de classe entraîne plus de trente élèves par classe, ont manifesté avec leurs enfants pour exiger la réouverture de la classe. Ils ont décidé d'occuper leur école dès le jour de la rentrée, demandant à être reçus d'urgence par l'inspecteur de l'Education nationale et par le directeur académique. Conjointement, les enseignants ont décidé la grève le 5 septembre, jour du comité technique départemental.

**Dernière minute : à la suite de l'occupation de l'école par les parents, l'inspection annule la fermeture de classe.**

**A Gennevilliers** (Hauts-de-Seine), les enseignants de l'école élémentaire Caillebotte, syndiqués SNUDI-FO, SUD et non syndiqués, sont en grève pour l'ouverture d'une classe.

A la veille de la rentrée, un poste était non pourvu ; un autre quart de poste était non pourvu ; un congé de maternité prolongé n'était pas remplacé. De plus, il n'y a plus de médecin scolaire, plusieurs classes sont à plus de 25 élèves (24,26 de moyenne en réseau d'éducation prioritaire) et l'école compte 35 élèves supplémentaires.

Leurs collègues de l'école Grésillons, syndiqués CGT et SNUipp-FSU, sont également en grève contre la suppression d'un poste.

Dans le secondaire, les professeurs du collège Jean-Jaurès, à **Montreuil** (Seine-Saint-Denis), avec leurs sections syndicales FO et SNES, se sont adressés au directeur académique pour lui demander d'abonder la dotation horaire globale de 25,25 heures afin de leur permettre de maintenir les dispositifs de soutien et de dédoublements. Ils indiquent qu'en l'absence de réponse de sa part, ils refuseront « *d'assurer le début des cours le mercredi 3 septembre et seront donc en grève* ».



## SNCF

## Préavis de grève des syndicats de la région Paris-Nord pour le 8 septembre sur la ligne Paris-Beauvais

Depuis deux mois, les cheminots de la ligne Paris-Beauvais exercent chaque jour leur droit de retrait contre la mise en place de l'accompagnement non systématique (ANS).

Cette nouvelle organisation fait suite à une convention signée à l'automne 2013 entre le conseil régional de Picardie et la SNCF qui prévoit, selon *Le Parisien* (1<sup>er</sup> septembre) une expérimentation de dix-huit mois sans contrôleurs à bord. Conséquences : les conducteurs sont également chargés de surveiller le train. Pour supprimer du personnel et faire retomber la surveillance du train sur les conducteurs, la SNCF a mis en place un système appelé « équipement agent seul » (EAS) par lequel les nouvelles rames disposent de caméras et d'un nouveau système de fermeture des portes. En région Paca, du côté d'Avignon, mais aussi en Côte-d'Or près de Dijon, ou encore en Auvergne, des grèves des cheminots avec leurs syndicats ont déjà eu lieu à l'appel contre ce nouveau système. « Les missions d'un contrôleur ne se limitent pas à vérifier les billets. Il a aussi des fonctions de sécurité ferroviaire, d'information et d'assistance aux voyageurs », dénonce Kevin Quehen, secrétaire général CGT du secteur Paris-Nord, cité par *Le Parisien*.

Depuis le début de l'été, de nombreux conducteurs font donc valoir leur droit de retrait. Trois syndicats de Paris-Nord dénoncent « la volonté clairement affichée de la direction de faire des économies sur le dos du personnel ». Les organisations FO, CGT, SUD, UNSA, CFDT de la région Paris-Nord ont déposé un préavis de grève pour le 8 septembre, concernant les cheminots de Paris-Nord et de Picardie, et appellent à un rassemblement devant le conseil régional de Picardie, à Amiens, le jour-même.

L. F. ■



### Communiqué de la fédération FO des cheminots

« Les récentes déclarations de M. Cuvillier doivent conduire l'actuel gouvernement à suspendre immédiatement la loi de réforme du système ferroviaire »

« Irresponsable !

Ce matin, l'ancien secrétaire d'Etat aux Transports, déclarait sur l'antenne de SUD Radio que le manque d'investissements dans les infrastructures rendait la situation dangereuse et économiquement instable, insistant sur l'absence de budget permettant le renouvellement, mais aussi l'entretien. Des raisons qui l'auraient conduit à abandonner son ministère.

La fédération FO des cheminots ne peut que se féliciter de cette prise de conscience, bien qu'elle soit tardive. Nous notons tout de même que la loi portant réforme du système ferroviaire imposée

par M. Cuvillier a gravé dans le marbre l'absence d'investissements en ne se plaçant que sur les aspects de compétitivité et en refusant de traiter la question de la dette. De ça, il en porte l'entière responsabilité.

En outre, le ministère que dirigeait à l'époque M. Cuvillier a fait réaliser, dans le courant de l'année 2014, un audit sur la sécurité. La fédération FO des cheminots a répondu à celui-ci. A ce jour, les résultats sont encore tenus secrets. Y a-t-il un lien entre les résultats des différents audits et les enquêtes et les déclarations de M. Cuvillier ?

Depuis des années, la fédération FO des cheminots dénonce les réorganisations, les suppressions, le manque d'investissements organisés par la SNCF sous couvert de la tutelle, toutes dictées par des contingences économiques bien éloignées du service public et de la sécurité. Conséquence directe et dramatique de la soumission au respect des critères budgétaires européens et du dogme de l'ouverture à la concurrence. Les récentes déclarations de M. Cuvillier doivent conduire l'actuel gouvernement à suspendre immédiatement la loi de réforme du système ferroviaire et à engager un véritable débat public sur le sujet. »

## TRAVAIL DU DIMANCHE

## Berger réclame "une discussion avec les syndicats sur le contour" du texte

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a réclamé sur Radio Classique qu'il y ait une concertation avec les organisations syndicales sur le travail dominical : « Avant d'élaborer le texte, notamment sur le travail du dimanche, il faut une concertation », a-t-il dit.

des propositions au gouvernement ».

Emmanuel Macron, nouveau ministre de l'Economie, a confirmé, le 29 août, que le rapport Bailly de fin 2013 constituerait le canevas de la réforme, avec des assouplissements et une refonte des zones autorisées à ouvrir.

Berger y est favorable puisqu'il indique que la CFDT souhaite des « contreparties pour les salariés », et couvre au passage le recours éventuel du gouvernement aux ordonnances pour l'adoption de ce texte : « Avant l'écriture de ce texte de loi, même qu'il passe par ordonnance ou pas, il faut une discussion avec les organisations syndicales sur le contour. »

Le Premier ministre, Manuel Valls, a en effet indiqué le 29 août que le projet de loi sur la croissances, qui sera présenté début octobre en Conseil des ministres, comportera en partie « des habilitations à agir par ordonnance, par exemple sur le repos dominical ».

L. F. ■

Il a souligné que cette concertation avait déjà démarré, puisque, pour l'écriture du rapport Bailly sur le sujet, « toutes les organisations syndicales, patronales ont été écoutées ».

Ce rapport, destiné à préparer un texte de loi visant à l'extension du travail dominical et remettant en cause certaines dispositions du Code du travail, avait été commandé par le gouvernement Hollande-Ayrault en 2013, pour « clarifier le cadre juridique » du travail le dimanche et « examiner les faiblesses du dispositif actuel, éclairer les enjeux de l'ouverture de certains commerces le dimanche et faire

### En bref...

#### PSA-Sochaux va supprimer 300 postes d'intérimaires

L'usine PSA, à Sochaux (Doubs), va se séparer, à partir de début novembre, de 300 intérimaires, dont les contrats ne seront pas renouvelés à leur échéance, ont dénoncé les syndicats FO et CFDT à l'issue d'un comité d'établissement extraordinaire tenu le 1<sup>er</sup> septembre. « Ce sont 300 emplois intérimaires directs non renouvelés et beaucoup plus chez les sous-traitants. La pénurie d'emplois dans la région va encore s'aggraver », a réagi un syndicaliste du site. L'usine de Sochaux emploie actuellement 1 100 intérimaires pour un effectif permanent de 10 400 salariés.

#### Nouveau record de 3,424 millions de chômeurs

Le chômage a fortement augmenté en juillet et atteint un nouveau record de 3,424 millions de demandeurs d'emploi sans activité en métropole, après neuf mois d'affilée de hausse (AFP, 28 août), + 0,8 % en catégorie A (sans aucune activité).

En intégrant les chômeurs ayant exercé une petite activité, le nombre de chômeurs atteint aussi des records historiques : 5,084 millions en métropole (+ 40 600, + 0,8 %).

Le chômage enregistre sa plus forte hausse depuis le mois de février, où il avait augmenté de 31 500 demandeurs d'emploi sans activité en métropole.

Depuis l'élection de François Hollande en mai 2012, plus de 500 000 chômeurs supplémentaires ont poussé la porte de Pôle emploi. Le chômage des jeunes est aussi en hausse de 0,7 %.

## LOGEMENT

## La loi ALUR-Duflot : une déréglementation pas assez juteuse pour les patrons de l'immobilier !

Votée fin mars 2014, après huit mois de débat, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) de l'ex-ministre Duflot « ne sera pas remise en cause », affirmait le 11 juin 2014 le ministre Stéphane Le Foll, tandis que Sylvia Pinel, ministre du Logement, avait confirmé, le 23 mai 2014, la publication « avant l'été » de cinquante mesures de simplification pour réduire les coûts de construction.

Elle assurait, concernant l'encadrement des loyers, que cette mesure entrerait en vigueur « dès cet été, pour les ménages qui déménagent dans des zones tendues », la garantie universelle des loyers (GUL) débiterait « prochainement ». Depuis, aucun de ces décrets n'a été publié !

#### LA CONSTRUCTION EN PANNE

Les 150 000 logements « sociaux » promis ne seront pas au rendez-vous, la vente des logements neufs a reculé de 15 % au deuxième trimestre (sur la même période de 2013), les permis de construire ont chuté de 20,2 % et les mises en chantier de 13 % sur un an, les effectifs des entreprises du BTP de 12,5 %.

#### LIMITATION DE L'ENCADREMENT DES LOYERS À PARIS, SIMPLIFICATION DES NORMES ANTISISMQUES, ETC.

Ovationné par le Medef, Valls II, aux ordres, obéit aux propositions de François Payelle,



Photo DR

président de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI), qui propose des normes encore moins lourdes que celles de la loi Duflot et des mesures fiscales plus intéressantes. Et Valls s'exécute en jetant au panier certaines dispositions de la loi ALUR pourtant déjà très favorables aux promoteurs !

Il décide de limiter l'encadrement des loyers à Paris de façon expérimentale, de recentrer la GUL vers les jeunes salariés et en situation précaire. Mais surtout, il simplifie les normes antisismiques, élargit les normes de dérogations aux documents d'urbanisme, modifie le dispositif

Duflot (déjà jugé aussi favorable aux promoteurs que le dispositif Scellier, avec des taux de réduction d'impôt de 18 %, au lieu de 13 % dans le dispositif Scellier), il libère le foncier par des mesures fiscales : abattement exceptionnel de 30 % sur les plus-values réalisées lors d'une cession d'un terrain à bâtir.

#### MAIS RIEN POUR LE LOGEMENT "SOCIAL"...

Si Manuel Valls déclare (29 août 2014) que « le logement social demeure également une priorité pour les Français », aucune des mesures annoncées ne renversera la tendance actuelle caractérisée par une pénurie historique ! Il faudrait construire plus d'un million de logements « sociaux », mais l'Etat, qui, depuis des années, s'est désengagé, détourne, par exemple, les fonds d'action logement (ex 1 %) pour financer le pacte de responsabilité, a diminué l'aide à la pierre de 97,6 %, met en place des dispositifs favorisant la construction dans le privé et gave les promoteurs immobiliers de cadeaux fiscaux !

A l'opposé, pour les locataires de logements « sociaux » la galère continue : sur-loyers, augmentation des charges et des loyers, destruction des logements HLM dans le cadre du plan de rénovation urbaine, remise en cause du maintien dans les lieux...

Renée LAURENT ■



## Chronique

## INTERNATIONALE

## Levée du blocus de Gaza !

Lucien Gauthier

Au lendemain de l'arrêt des bombardements sur Gaza, il y a eu, dans les territoires palestiniens, des manifestations de Palestiniens se félicitant de ce qui leur apparaissait comme un recul des dirigeants de l'Etat d'Israël (notre photo). Un long reportage dans le journal *Libération* citait un habitant de Gaza : « Ma maison est détruite, mais je ne partirai pas ! » Ce reportage montrait, une nouvelle fois, ce que nous avons déjà écrit dans ce journal, à savoir la détermination des Palestiniens à résister et à vouloir rester chez eux. En revanche, le journal *Le Monde*, dans un article, titre sur l'« amertume » dans l'Etat d'Israël. En effet, au sein même du gouvernement israélien, des voix discordantes se sont fait entendre sur cet accord, qu'elles considèrent comme un recul. Plusieurs ministres ont déclaré qu'il s'agissait d'un coup de force de Netanyahu, qui ne leur avait pas demandé leur avis. De fait, les institutions de l'Etat d'Israël se retrouvent profondément ébranlées par la décision prise par les dirigeants de l'Etat d'Israël, sous la pression du gouvernement américain. Celui-ci, également, se retrouve ébranlé par la crise qui se développe dans l'Etat d'Israël, au moment même où les développements en Irak et en Syrie avivent la crise de domination de l'impérialisme américain. Bien évidemment, le fait que les pêcheurs palestiniens peuvent aller pêcher plus loin qu'ils ne le pouvaient avant, bien qu'extrêmement partiellement et qu'il y ait une réouverture des points de passage, apparaît aux yeux des Palestiniens comme un recul des dirigeants de l'Etat d'Israël, ce qui est vrai. Mais cela ne règle pas le problème fondamental du blocus de Gaza. D'ailleurs, le gouvernement israélien vient de procéder à une expropriation de 400 hectares de terre en Cisjordanie, bloquant ainsi l'accès à Jérusalem-Est. On le voit, les dirigeants de l'Etat d'Israël n'entendent pas renoncer à leur objectif d'enfermement et d'écrasement du peuple palestinien. Les informations que nous publions dans cette page, concernant les Etats-Unis, la Guadeloupe et le Brésil, illustrent qu'au sein du mouvement ouvrier grandit l'exigence de la levée immédiate et totale du blocus de Gaza.

L'événement



Le peuple palestinien "fête" le cessez-le-feu intervenu le 26 août qui met ainsi un terme aux cinquante jours de bombardements sur Gaza.



Photos AFP

## Etats-Unis

## Une nouvelle situation s'ouvre dans le mouvement ouvrier américain

Une nouvelle situation se développe dans le mouvement ouvrier américain après les bombardements sur Gaza. Prenant la parole lors d'une manifestation qui a rassemblé 50 000 personnes à Washington le 2 août dernier, Carol Gay, présidente du conseil des syndicats industriels de l'Etat du New Jersey et membre du comité de direction de Labor Fightback Network (un réseau de résistance ouvrière) a déclaré : « Comme travailleurs, nous sommes solidaires de tous les Palestiniens, à Gaza, en Cisjordanie et ceux des camps de réfugiés (...). Cette attaque indiscriminée n'est pas seulement une punition collective mais fait partie d'un plan de nettoyage ethnique. » Pour sa part, US Labor Against the War (USLAW, « Le mouvement ouvrier contre la guerre »), une coalition de syndicats et de militants ouvriers, a caractérisé le siège de Gaza comme « une punition collective du peuple de Gaza qui est illégale ». USLAW a appelé à l'arrêt des bombardements et a mis en cause le gouvernement américain dans les massacres de Gaza : « Les Etats-Unis versent à Israël 3,1 milliards de dollars, qui vont essentiellement à l'achat de bombes, de missiles

et d'armes employés contre Gaza. » Cet appel de la direction de USLAW est sans précédent dans l'histoire du mouvement ouvrier américain du fait du soutien de la direction de la centrale syndicale AFL-CIO à l'Etat d'Israël. Peu de temps après que l'appel de USLAW a été rendu public, un certain nombre de syndicats et de conseils locaux ont appelé à l'arrêt des bombardements et à la levée du blocus de Gaza. Le conseil ouvrier central de l'AFL-CIO d'Oakland a été le premier à adopter une déclaration, qui dit notamment : « Viser les populations civiles, les hôpitaux, les écoles et les infrastructures énergétiques constitue des crimes de guerre selon la loi internationale (...). Le génocide souffert par le peuple juif n'autorise pas Israël à une violation des droits humains. »

Le 25 août, l'assemblée des délégués du conseil du travail de San Francisco de l'AFL-CIO a déclaré « sa forte opposition aux bombardements contre Gaza » et « approuvé l'effort de la fédération nationale des transports pour livrer du matériel médical et autres aides humanitaires à Gaza ».

Extrait d'un article d'Alan Benjamin, responsable de Socialist Organizer ■

## Brésil

## La CUT exige la fin des bombardements et du blocus de Gaza

Dès le 19 juillet dernier, à São Paulo (Brésil), quatre manifestations ont rassemblé des milliers de travailleurs et de jeunes pour la défense du peuple palestinien, pour la fin des attaques de l'armée israélienne et la levée du blocus de Gaza. Devant le consulat de l'Etat d'Israël, l'actuel président de la Confédération syndicale internationale (CSI), Joao Felice, s'est adressé aux manifestants pour dire : « La presse brésilienne doit arrêter de mentir, parce que ce qui se passe aujourd'hui en Palestine n'est pas une guerre mais un massacre, l'assassinat d'un peuple de la part du gouvernement israélien. » Pour sa part, Julio Turra membre de l'exécutif de la Centrale unique des travailleurs (CUT), a déclaré : « Nous sommes ici pour exiger la fin des bombardements et le retrait immédiat des troupes d'occupation de Gaza. Nous sommes ici en soli-

darité avec le peuple palestinien qui, depuis 1948, lutte pour sa survie et pour un Etat national. Un droit qui lui est nié par l'impérialisme qui protège le sionisme assassin. » Selon Julio Turra, l'agression actuelle n'est pas un fait isolé, « mais un chapitre du nettoyage ethnique commencé il y a soixante-six ans, lorsqu'a été créé l'Etat d'Israël sur les terres palestiniennes ».

Le 29 juillet, un meeting de solidarité avec le peuple palestinien, qui s'est tenu durant l'assemblée plénière de la CUT, a adopté une résolution exigeant la levée du blocus de Gaza par l'Etat d'Israël.

De son côté, le 31 juillet, la CSI a lancé un appel à l'action pour la défense de Gaza, en déclarant que « les travailleurs et leurs familles s'associent aux voix qui s'élèvent dans le monde pour demander la négociation d'un cessez-le-feu immédiat et la fin du blocus qui emprisonne 1,9 million de personnes ». ■

## Guadeloupe

## Motion de soutien au peuple palestinien

Les organisations soussignées de Guadeloupe : — Expriment leurs sentiments de dégoût, d'indignation et de révolte face à la barbarie opérée par l'Etat d'Israël qui extermine le peuple palestinien avec la caution des puissances occidentales.

— Dénoncent avec la plus grande fermeté la position du gouvernement français, qui s'est abstenu, le mercredi 23 juillet 2014, lors du vote du Conseil des droits de l'homme de l'ONU demandant une commission d'enquête internationale indépendante sur la violation du droit international humanitaire dans la bande de Gaza, ainsi que le placement des Palestiniens sous protection internationale immédiate.

— Dénoncent aussi l'attitude du gouvernement Hollande-Valls qui interdit des manifestations de soutien au peuple palestinien pour satisfaire le lobby juif.

— Exigent que l'ONU et les autorités de la France condamnent sans ambiguïté le terrorisme d'Etat d'Israël qui massacre la population palestinienne.

— Appellent tous ceux qui partagent les idéaux de paix et de justice à manifester leur solidarité agissante au peuple martyr de Palestine pour obtenir :

- l'arrêt immédiat des bombardements de la population palestinienne à Gaza et le retrait immédiat des troupes d'occupation d'Israël en Palestine ;
- la levée immédiate du blocus israélien en Cisjordanie et à Gaza ;
- l'arrêt de la colonisation et la restitution aux Palestiniens de leurs terres ;
- le droit à l'existence du peuple palestinien sur son territoire : la Palestine.

Nous, organisations et *Fanm é Nonm Guadioupe*, frappés et déchirés par le génocide de nos aïeux amérindiens, violés et humiliés par la terreur esclavagiste et la répression militaire française, exprimons notre total soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté et son droit à un Etat souverain sur son territoire.

ADIM - Agir en citoyens - Al KiiAB - ANKA - CFTC - CGTG - CIPN - CIPPA - Combat ouvrier - COPA-GUA - CSRDA - FAEN-SNCL - FKNG ! - FO - FSU - LKP - MAS KA KLÉ - Mouvan NONM - PCC - Solidaires Guadeloupe - SOS Basse-Terre Environnement - SPEG - SUD PTT GWA - Travayé é Péyizan - UGTG - UNSA - Union des femmes guadeloupéennes - UPLG.

Lapwent, 26 juillet 2014 ■



## Espagne

Un 11 septembre qui peut être décisif

## Le peuple catalan veut voter, il veut pouvoir décider

A nouveau, des centaines de milliers de citoyens vont manifester le 11 septembre prochain pour démontrer à ceux qui nient le droit des peuples à décider de leur destin qu'ils ne sont pas prêts à le permettre. Indépendamment de la volonté de ceux qui y appellent, cette manifestation est un appel à tous les peuples de l'Etat espagnol à combattre ensemble pour la souveraineté, pour le droit à décider.



Les manifestants brandissent des drapeaux républicains et catalans lors de manifestations à Barcelone au lendemain de l'abdication du roi en juin dernier.

Photo AFP

Lettre hebdomadaire du POI  
(1<sup>er</sup> septembre 2014)

En exprimant une volonté contraire à la démocratie, voici des semaines, qu'à partir de divers milieux, se développe une campagne pour que le Tribunal constitutionnel refuse la décision du Parlement catalan d'appeler à un vote. Tout cela au nom de la légalité constitutionnelle monarchique, si souvent invoquée pour ouvrir la voie aux décisions qu'imposent la troïka (Commission européenne-FMI-Banque centrale européenne — NDLR) et le gouvernement Rajoy. Ce qui a récemment permis que le Tribunal constitutionnel entérine des aspects extrêmement importants de la réforme du Code du travail. Réforme qui, comme l'ont dénoncée en son temps les exécutifs confédéraux des Commissions ouvrières (CCOO) et de l'Union générale des travailleurs (UGT), nous renvoie à l'époque franquiste (...). Qui peut donner une légitimité à ce tribunal ? Les dirigeants du PSOE s'entêtent à donner une couverture au Parti populaire (droite — NDLR) et au gouvernement Rajoy, et ils se réfugient derrière la prévisible décision du Tribunal constitutionnel de refuser le droit au peuple catalan de voter. (...) Le peuple catalan veut pouvoir décider de son destin, c'est-à-dire acquérir la souveraineté pour pouvoir mieux se défendre face à la politique d'ajustement, aux coupes sociales et salariales que les gouvernements appliquent au compte du capital financier et de ses

institutions : l'Union européenne et le FMI. On ne peut prétendre défendre la souveraineté de la Catalogne, ni d'aucun peuple, et appliquer les coupes budgétaires qu'impose la troïka.

**“Si la légalité constitutionnelle empêche la démocratie, ce qu'il faut mettre en question, c'est la continuité du régime monarchique”**

C'est pourquoi l'appel que lancent pour le 11 septembre les CCOO et l'UGT de Catalogne est important. Parce qu'il n'y a pas de droits nationaux sans droits sociaux, et parce que s'opposer aux coupes et à toutes les mesures d'ajustement est la seule manière de défendre les aspirations du peuple catalan, de tous les peuples, à la souveraineté. Ceux qui promettent un avenir de souveraineté pour la Catalogne dans le cadre de l'Union européenne proposent en fait une issue aussi fautive que celle de la réforme du régime monarchique comme formule pour garantir le droit des Catalans à décider. La seule issue sensée est celle d'en finir avec les institutions antidémocratiques qui atta-

quent les droits et conquêtes. Et cela incombe à toute la classe ouvrière, à tous les peuples de l'Etat espagnol. Organiser l'unité de tous pour en finir avec le régime de 1978 (la Constitution qui, à la chute de Franco, a permis d'assurer la continuité des institutions monarchistes — NDT) et ouvrir une issue démocratique et républicaine, une période constituante où les droits sociaux et nationaux seront garantis. C'est ce que propose le Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples, qui a organisé des réunions sur cette question dans plusieurs villes de tout l'Etat. En des moments si importants, où peut se dessiner l'avenir du peuple de Catalogne et de tous les peuples de l'Etat espagnol, le Parti ouvrier socialiste internationaliste (POSI), qui a combattu, depuis sa constitution, pour la République, pour la République catalane, basque, pour l'union des républiques libres, estime que toutes les organisations qui se réclament des travailleurs et de la démocratie doivent unir leurs forces pour atteindre ce but (...). La question d'organiser la force nécessaire pour empêcher que ni ce Tribunal constitutionnel ni aucune institution ne puisse se placer au-dessus de la volonté populaire. Pour l'alliance des travailleurs et des peuples, dressons la plus large unité pour la défense des droits sociaux et nationaux ! Pour la rupture avec le régime monarchique et ses institutions, qui sont un obstacle à la fraternité entre les peuples et à la préservation des conquêtes sociales !

## Union européenne

## Sommet de crise à Bruxelles

Jean-Pierre Raffi

Le sommet extraordinaire de l'Union européenne, réuni à Bruxelles les 30 et 31 août dernier, s'est terminé sans même parvenir à approuver la totalité des candidatures aux postes de membre du Conseil de l'Union européenne. Et alors qu'en plus du programme initial devait être examinée la question ukrainienne, les débats sur ce point n'ont fait que mettre encore plus en évidence une situation que le journal *Le Figaro* (1<sup>er</sup> septembre) résume en un titre cinglant : « Ukraine : l'UE, sonnée et impuissante », autrement dit, complètement alignée, sur ce plan comme sur tous les autres, sur les exigences du gouvernement américain. « Le sommet de l'Otan au Pays de Galles, qui permettra à Barack Obama de retrouver jeudi 4 septembre la quasi-totalité des mêmes dirigeants européens, devrait ponctuer cette séquence, croit pouvoir annoncer *Le Figaro*. L'Alliance atlantique prévoit elle-même de décider un renforcement de sa présence à l'Est de l'Europe, avec le repositionnement de matériels, l'installation de bases et de QG, la multiplication des exercices non loin de la Russie et l'envoi de troupes quasi permanentes. » Parler de crise politique au sommet dans ces circonstances est d'une affligeante banalité, alors qu'une journée entière de tractations, précédées de semaines et semaines de marchandages et de bruits de couloir, n'a permis d'approuver aucun des vingt-huit représentants des Etats membres au Conseil de l'Europe. Et c'est cette « Europe »-là qui prétend dicter la mise en œuvre accélérée des mesures les plus brutales, dont la Grèce, l'Espagne, le Portugal, pour ne parler que de ces pays, ont montré les conséquences tragiques qu'elles entraînaient pour les travailleurs et les peuples.

« Nous avons soutenu la proposition du président du Conseil italien, Mat-

teo Renzi, de réunir un sommet de l'Union européenne en Italie le 6 octobre sur la question de la croissance et avec la volonté de mettre l'emploi au cœur des choix européens », a déclaré François Hollande à l'issue d'une réunion des dirigeants sociaux-démocrates européens, avant le Conseil de l'Union européenne à Bruxelles. Ce sommet en Italie « sera suivi, j'en ai fait moi-même la proposition, par un sommet de la zone euro si nos partenaires l'acceptent », a-t-il ajouté.

Un agenda que le ministre allemand de l'Economie, Wolfgang Schäuble, a soigneusement éludé lors de sa rencontre à Paris avec son homologue français, Michel Sapin. Tout en apportant un soutien appuyé au pacte de responsabilité, il s'est empressé de rappeler que pour le capital, dont l'Union européenne est l'instrument, « la voie des réformes rigoureuses est la seule possible », ajoutant un rien perfide : « Nous avons besoin de réformes ambitieuses qui ne soient pas seulement annoncées mais aussi mises en œuvre. »

Quant à « desserrer les contraintes budgétaires », il a purement et simplement renvoyé le gouvernement français dans ses cordes : « Les débats sur un assouplissement du pacte (de Maastricht, Amsterdam et Lisbonne) ne nous font pas avancer. Nous devons appliquer les règles de stabilisation avec détermination. »

Dans la nuit du 30 au 31 août, les Vingt-huit se sont entendus sur deux noms seulement. Federica Mogherini, ministre italienne des Affaires étrangères, sera la chef-diplomate de l'Union européenne. Le Premier ministre polonais, Donald Tusk, représentant de la « Nouvelle Europe » opposée, par les autorités américaines, à la « Vieille Europe » bardée de droits sociaux, de Codes du travail et d'une culture du service public, sera le prochain président du Conseil européen. Mieux qu'un programme.

**POI**  
PARTI OUVRIER  
INDÉPENDANT

Pour le socialisme, la République  
et la démocratie

Membre de l'Union européenne de la gauche et de la gauche

**Pour une union libre des peuples  
et des nations libres  
de toute l'Europe :  
rompre avec l'Union européenne !**

« A l'Union européenne fondée sur des traités qu'on veut imposer aux nations et aux peuples contre leur volonté, nous opposons l'union libre des peuples et des nations libres de toute l'Europe. Libres, c'est-à-dire débarrassés des institutions réactionnaires et antidémocratiques de l'Union européenne, ce qui est la condition pour l'établissement de relations sur un pied d'égalité entre toutes les nations et les peuples du Vieux Continent » (manifeste du POI).

## A nos abonnés

Pour ceux d'entre vous qui ont pris un abonnement d'été du 2 juillet au 3 septembre, ce numéro que vous recevez est le dernier de votre abonnement.

**Pour ne manquer aucun numéro,  
réabonnez-vous dès aujourd'hui !**





## Guadeloupe

### Répression antisyndicale

#### 11 septembre 2014, trois militants de l'UGTG passent en procès

Les faits : du mois de mai au mois d'août 2006, les agents du CHU sont mobilisés massivement et sont en grève contre ce que leur syndicat (UTS-UGTG) qualifie de « pratique et d'errements » du directeur général du CHU de l'époque, aujourd'hui expatrié à l'AP-HP de Paris.

Les personnels et leur syndicat sont confrontés à la directrice des ressources humaines de l'époque, que le syndicat qualifie de « principal caporal » du directeur. Après plusieurs provocations à l'endroit des grévistes et du personnel même de la DRH, le 16 juin 2006, la directrice des ressources humaines simule une agression et se fait prescrire trente jours d'incapacité temporaire de travail.

Dans la foulée, elle porte plainte contre trois militants de l'UTS-UGTG, Ginette Lerus, Jules Calvaire et Alexis Lunion.

Sa plainte est soutenue par le juge d'instruction, avec le témoignage, comme cela est parfois le cas, de trois salariés non grévistes de la DRH.

Après un premier procès en janvier 2014, c'est le 11 septembre que ces trois militants syndicalistes se retrouvent devant le tribunal de Pointe-à-Pitre.

Ce procès s'inscrit dans un contexte où l'Etat et la direction actuelle du CHU prétendent imposer leur plan de « retour à l'équilibre » qui prévoit 400 suppressions de postes et remet en cause des accords concernant les 35 heures, la révision des carrières des ouvriers et des administratifs, la titularisation des contractuels, etc.

Situation dénoncée régulièrement par l'UTS-UGTG, qui relève de façon détaillée les conséquences dramatiques pour les personnels et la population, confrontée notamment à une crise sanitaire majeure, l'épidémie du virus chikungunya.

Huit ans après la grève du CHU, ce procès contre les trois syndicalistes doit être apprécié pour ce qu'il est.

Depuis la grande grève générale de 2009, plus de cent syndicalistes, essentiellement membres et dirigeants de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), sont passés en procès. On assiste, face à la résistance des travailleurs, de la population de Guadeloupe, et de leurs organisations, au premier rang desquelles l'UGTG, à une tentative systématique de criminaliser l'action syndicale.

Les lecteurs d'Informations ouvrières connaissent en particulier l'utilisation scandaleuse des tests génétiques.

Toutes les provocations sont permises dans ces prétendus DOM-TOM qui ne sont en réalité que des colonies mal déguisées.

Campagne de presse calomniant les syndicalistes, le LKP, provocations policières multiples, atteintes au droit du travail et aux prérogatives des organisations syndicales, et, bien sûr, les procès à répétition dont l'objectif est de museler, de mettre à genoux, de terrifier les organisations ouvrières et leurs militants.

A plusieurs reprises, cette répression antisyndicale a été mise en échec, grâce, d'abord et avant tout, à la mobilisation dans l'unité du mouvement ouvrier en Guadeloupe.

La solidarité internationale a joué un rôle non négligeable. Solidarité à laquelle le Comité international contre la répression (Cicr) a pris une part importante, aux côtés de nombreux syndicalistes, en France notamment.

Un nouveau défi est lancé aux travailleurs et à leurs organisations avec ce procès des trois syndicalistes de l'UGTG, procès qui, nous y reviendrons, annonce également celui de Charly Lendo, ancien secrétaire général de l'UGTG, qui aura lieu en janvier prochain.

Ces procès sont un défi au mouvement ouvrier et démocratique, non seulement en Guadeloupe, mais à l'échelle internationale.

Il nous faut y faire face.

G. B. ■

## Etats-Unis

### Soulèvement de la jeunesse noire au lendemain du meurtre commis par la police à Ferguson

Alan Benjamin

Dans plus de cinquante villes à travers les Etats-Unis, la jeunesse noire s'est soulevée pour protester contre l'assassinat, le 9 août, par un agent de police blanc, d'un jeune de 18 ans, Michael Brown, à Ferguson, dans le Missouri.

Ferguson n'est pas si différente des villes à majorité noire à travers les Etats-Unis, dans lesquelles un jeune Noir est assassiné toutes les vingt-huit heures par des agents de police blancs, des agents de sécurité ou des vigiles (1) autoproclamés (comme George Zimmerman, l'homme qui a assassiné le jeune Noir Trayvon Martin à Sanford, en Floride, et qui a été ensuite relâché).

L'organisation de base Malcolm X évoque une campagne de nettoyage ethnique de la jeunesse noire aux Etats-Unis, orchestrée par la classe dirigeante, avec un nombre croissant d'exécutions de jeunes Noirs désarmés perpétrées par la police, et dont les auteurs restent impunis, et des millions de jeunes Noirs emprisonnés. C'est dans ce contexte qu'un document de discussion du Réseau de l'unité de la gauche noire dénonce la militarisation croissante de la police aux Etats-Unis et pose la question : « La révolte de Ferguson : pourquoi reconstruire le Mouvement de libération noire ? »

« Le cri lancé par les masses noires pour la justice, qui s'est exprimé et qui s'est popularisé à Ferguson, Missouri, et dans tous les Etats-Unis, est un cri qui appelle le changement et le pouvoir d'opérer un changement radical. Ce n'est pas un cri à propos d'une démocratie manquée, même sous la conduite d'un président noir qui, de façon éhontée, a tenté d'utiliser sa position de président des Etats-Unis pour convaincre les Noirs que le système d'oppression nationale était révolu et que désormais nous vivons dans une société démocratique "post- raciale" dans laquelle les problèmes des Noirs

étaient la faute de l'individu, et non le produit du système d'oppression nationale inhérent au système capitaliste. »



Ferguson, le 30 août : le père de Michael Brown en tête de la manifestation pour demander que justice soit rendue pour l'assassinat de son fils : « Arrêtez Darren Wilson pour meurtre ! », demandent les pancartes désignant le policier qui a abattu le jeune Noir.

étaient la faute de l'individu, et non le produit du système d'oppression nationale inhérent au système capitaliste. »

#### « Pour un parti politique noir relié à la lutte pour un Labor Party »

Pour les auteurs de ce document : « L'heure est désormais à la reconstruction des organisations ouvrières noires (...), pour contribuer à modeler la conscience noire et la conscience ouvrière en général, et mobiliser leur puissance contre le système d'oppression nationale noire et le système capitaliste américain en général. »

Le Réseau d'unité de la gauche noire appelle sur cette base à « la tenue d'une assemblée nationale pour la libération noire, et à une discussion et à la rédaction d'un projet de manifeste pour développer un programme natio-

nal qui devrait être ratifié à l'assemblée nationale ».

Dans cette optique, Socialist Organizer a réaffirmé, lors de sa XIII<sup>e</sup> Convention nationale, sa position sur la question noire :

« Il y a, aux Etats-Unis, une dimension très spécifique de la lutte des classes qui implique la question de l'oppression nationale... Les Noirs ont été une composante de la constitution de la nation américaine, mais en même temps, ils ont été exclus en permanence de cette même nation par la classe dominante (...).

Pour avancer dans leur lutte de libération en rompant avec le Parti démocrate, et pour permettre de forger une unité à égalité avec l'ensemble des travailleurs, nous soutenons la constitution d'un parti noir indépendant, que, pour notre part, nous considérons relié à la lutte pour un Labor Party fondé sur les syndicats. »

Extraits d'un article du journal ouvrier américain The Organizer ■

(1) Vigiles : milices privées autorisées à procéder à des interrogatoires.

### Retour sur l'assassinat du jeune Noir américain, Michael Brown, par un policier blanc à Ferguson (Missouri)

## La militarisation des services de police à travers les Etats-Unis

Extraits d'un document de discussion du Réseau d'unité de la gauche noire intitulé : « La rébellion de Ferguson : Pourquoi reconstruire le Mouvement de libération noire ? »

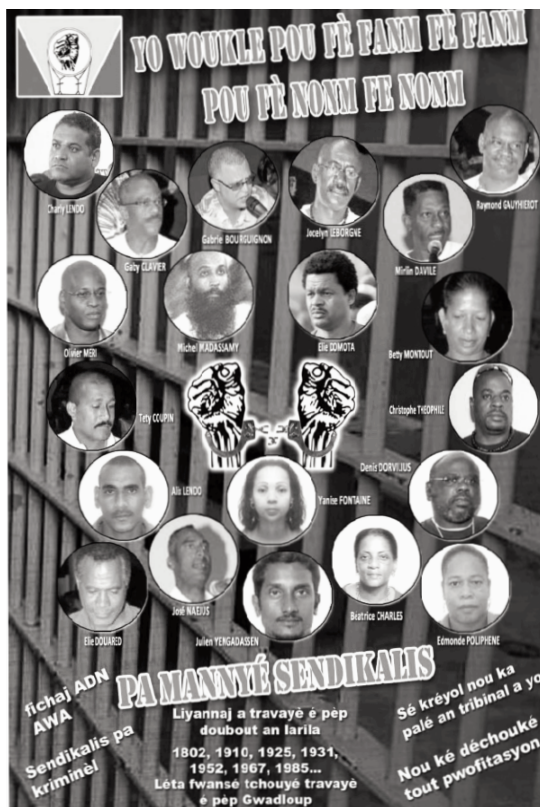
Le financement de la Sécurité intérieure a accordé aux services de police plus de 75 milliards de dollars d'équipement militaire ! Le Pentagone offre actuellement des surplus militaires d'une valeur de plus d'une centaine de millions de dollars d'armement militaires à la police du comté de Saint-Louis.

Cette militarisation de la police américaine fait partie de la stratégie d'ensemble de l'empire américain menée par le Pentagone et qui représente le plus gros niveau de commande du potentiel militaro-industriel des Etats-Unis. Sur plusieurs décennies, l'aide

militaire annuelle de 3 milliards de dollars accordée par le gouvernement américain à l'Etat d'Israël permet de souligner la connexion entre l'impérialisme américain et l'Etat sioniste et colonialiste d'Israël et pourquoi l'Etat militaire israélien a entraîné plus de 9 000 policiers américains au niveau fédéral, des Etats et des municipalités. La police militarisée est aujourd'hui déployée dans d'autres villes à travers les Etats-Unis où se déroulent des manifestations de solidarité avec Ferguson. Les organisateurs de ces manifestations considèrent ce soutien comme une expression de la résistance nationale qui se développe et qui n'a pas encore formé un Front national unique organisé noir (...), un front populaire et un programme d'action pour unir et présenter une orientation politique nationale reliant les différents mouvements locaux de solida-

rité et les luttes locales contre les assassinats perpétrés par la police. L'Etat comprend le potentiel de cette résistance nationale.

Sans la pression de la résistance nationale de masse et le soutien actif, au plan international, des revendications qui répondent à la fois au meurtre par la police de Brown, et d'autres victimes noires qui se sont produits, et qui poussent les mouvements internationaux sociaux et politiques à condamner ces crimes comme des crimes contre l'humanité, la promesse d'enquêtes par le procureur général des Etats-Unis et des agences gouvernementales va de nouveau considérer les assassinats commis par la police comme des affaires locales, faisant du déroulement de la justice la chasse gardée des tribunaux américains, dont le rôle est de protéger l'image et les organisations de l'Etat. ■



Affiche du LKP éditée en 2011 contre les poursuites judiciaires engagées à l'encontre de syndicalistes guadeloupéens.



## UNE SEMAINE DANS LE MONDE

## CORÉE DU SUD

## Nouveaux débrayages dans les usines Hyundai Kia

Des milliers d'employés du groupe automobile sud-coréen Hyundai Kia, mécontents de négociations salariales en cours, ont cessé le travail le 28 août dernier. Plus de 20 000 ouvriers des usines de Hyundai Motor à Ulsan, Jeonju et Asan ont quitté leur poste de travail.

Ce nouveau débrayage survient après un premier arrêt de travail une semaine auparavant sur les sites de Hyundai et de sa filiale Kia.

Les syndicats ont par ailleurs appelé à un rassemblement devant le siège de Hyundai, à Séoul.

Les négociations sur les salaires entre représentants de la direction et des salariés sont jusqu'à présent restés infructueuses, après dix-sept tours de table au cours des deux derniers mois.

Les syndicats exigent que les primes récurrentes soient intégrées dans les salaires, car les heures supplémentaires, les vacances et les retraites sont calculées sur la base des rémunérations fixes. La direction refuse, au motif que les primes sont versées en fonction de critères de productivité.

## CHIFFRE

65

**C'est, en milliards de dollars, le montant des profits réalisés par les grandes banques américaines l'an dernier. Les patrons de la Bank of America, qui vient de se voir infliger une amende de 9,65 milliards de dollars, ont tenu à rassurer leurs actionnaires : cette "amende" ne mettra pas la finance américaine en danger.**

## ÉTATS-UNIS

## D'anciens "mercenaires" de Blackwater reconnus coupables de l'assassinat de civils irakiens

D'anciens « mercenaires » de la société privée américaine Blackwater sont coupables d'avoir fait feu sur d'« innocents » civils irakiens « non armés » qui tentaient simplement d'échapper au bain de sang en 2007 à Bagdad, a estimé, le 27 août dernier, un procureur fédéral américain, Anthony Asuncion.

Le procureur a demandé pourquoi ces anciens « mercenaires », accusés du massacre de quatorze Irakiens le 16 septembre 2007 sur la place Nisour, à Bagdad, avaient tiré « sur des innocents » : « Pourquoi tirer sur toutes ces personnes qui s'enfuient, qui tentent de s'éloigner d'eux, pourquoi tirer sur ces femmes et ces enfants non armés ? »

Il a cité un témoignage selon lequel l'un d'eux avait déclaré à l'époque : « Les vies de ces gens ne valent rien, ce ne sont même pas des humains, ce sont des animaux. »

En 2009, un juge américain avait prononcé un non-lieu. Le jugement est cette fois mis en délibéré.



Photo AFP

**Khan Younis, dans le sud de la bande de Gaza, le 27 août : deux enfants en pleurs assistent aux funérailles de leurs parents et de leurs frères assassinés par les bombardements israéliens.**

## Les bombardements de l'armée israélienne sur Gaza ont fait des centaines d'orphelins

**E**n serrant sa petite sœur de quatre mois dans ses bras, Amir Hamad, 11 ans, n'oubliera « jamais », dit-il, la journée de ramadan du 9 juillet. « Mes parents prenaient le café après la rupture du jeûne quand une bombe est tombée sur notre maison. Je les ai vus à terre et j'ai compris qu'ils étaient morts », se souvient-il. Comme des centaines d'enfants, la guerre de Gaza a fait d'Amir et de ses quatre frères et sœurs des orphelins.

« Je vais m'occuper de mes frères et sœurs », promet-il, avant de lâcher : « Mais j'ai peur, maintenant que mes parents ne sont plus à mes côtés. »

Le raid de l'aviation israélienne, qui a détruit sa maison dans le nord de la bande de Gaza, a également emporté quatre autres membres de la famille Hamad.

Depuis la mort de leurs parents, la fratrie vit chez la grand-mère maternelle, Afaf, 60 ans, elle-même déplacée depuis que la guerre a aussi touché sa maison. « Je n'abandonnerai jamais mes petits-enfants, je les

élèverai comme j'ai élevé ma fille », dit-elle. Mais, avec son mari de 70 ans, elle ne voit pas comment elle pourra subvenir à leurs besoins : « Comment faire pour payer leur éducation ? », lâche-t-elle, en larmes.

Plus de 2 000 Palestiniens, dont une majorité de civils, ont été tués dans la bande de Gaza en cinquante jours d'une guerre d'extermination menée par l'Etat d'Israël contre le peuple palestinien à Gaza.

Bissane Daher, elle, a perdu ses deux parents et ses frères dans un raid. « Nous étions tous à la maison. Aucun de nous n'avait de bombe ou de choses comme ça, mais ils ont bombardé notre maison alors qu'on y était », dit-elle, le front bandé, stigmate de ce même raid sur la maison familiale dans le nord de la ville de Gaza.

« Je me suis réveillée les yeux pleins de sable (...). J'aimerais tellement revoir papa et maman », ajoute la fillette de huit ans, restée six heures sous les décombres avant d'être découverte par les secouristes palestiniens.

## Geyser de débris et de fumée lors d'un bombardement

C'est sa grande sœur, une jeune femme mariée de 28 ans, qui a recueilli Bissane.

La fillette « est encore hantée par ces moments », raconte-t-elle.

La nuit, « elle n'arrive pas à s'endormir : elle pleure et elle appelle notre père et notre mère ».

Selon l'ONU, au moins 373 000 enfants ont un besoin urgent de soins psychologiques lourds après cette guerre, la troisième en six ans, à Gaza. Avec le conflit, l'orphelinat al-Amal, le seul de la bande de Gaza, a déjà enregistré « plus de 250 à 300 nouveaux orphelins », affirme son directeur, Ayad al-Masri. Avant la guerre, il hébergeait cent vingt enfants.

Avec le début des bombardements, certains ont temporairement rejoint leur famille élargie.

L'un d'eux, rapporte M. Masri, a été emporté dans un bombardement :

Ali, 10 ans, a été tué par un raid sur une école de l'ONU qui accueillait des réfugiés.

Pour le moment, l'orphelinat ne compte que trente et une chambres, mais, promet M. Masri, « nous allons construire un bâtiment supplémentaire pour accueillir les nouveaux orphelins ». Une promesse qu'il ne pourra tenir qu'avec la levée totale et complète du blocus israélien qui asphyxie, depuis 2006, 1,8 million de Palestiniens de Gaza.

## INSTITUTIONS INTERNATIONALES

## Trois ans après l'affaire DSK, le FMI de nouveau dans la tourmente

Le Fonds monétaire international (FMI) se retrouve à nouveau dans la tourmente avec la mise en examen de sa directrice générale, Christine Lagarde. Les faits de « négligence » reprochés à Christine Lagarde en tant qu'ancienne ministre de l'Economie française, ravivent de douloureux souvenirs au sein de l'institution, trois ans après la démission de Dominique Strauss-Kahn, accusé d'agression sexuelle contre une femme de chambre de l'hôtel Sofitel, à New York, en mai 2011.

Mais cette affaire, liée à un arbitrage dont a bénéficié l'homme d'affaires français Bernard Tapie en 2008, porte une ombre nouvelle sur une institution dont la fonction première a été, depuis des années, d'infliger aux peuples l'amère potion des plans de restructuration, les privatisations et les cures d'austérité imposées dans le monde entier et maintenant en Europe.

Depuis le début de l'enquête sur cet arbitrage lié à la vente de l'équipementier sportif Adidas, le conseil d'administration du FMI, qui représente ses 188 Etats membres, a fait bloc derrière sa directrice générale, lui apportant à plusieurs reprises sa « confiance ». Mais Christine Lagarde n'était jusque-là que « témoin assisté », un statut intermédiaire moins significatif que celui de « mise en examen » qui lui a été signifié par la Cour de justice de la République, à l'issue d'une quatrième audition le 26 août dernier à Paris. Le délit de négligence est passible d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende.

« Des événements comme celui-là ne sont pas positifs, mais Mme Lagarde a été plutôt efficace dans sa conduite du FMI », assure Desmond Lachman, un ancien membre du FMI.

## CHINE

## Le travail des enfants, une bonne affaire pour Samsung

Un rapport de l'association China Labor Watch (CLW), établit que l'entreprise HEG Technology, l'un des fournisseurs chinois de Samsung, emploie des enfants dans son usine de Huizhou en Chine. L'entreprise, qui produit également pour le fabricant chinois d'ordinateurs Lenovo, numéro un mondial des PC, a par ailleurs employé cent dix-sept étudiants, astreints à travailler jusqu'à 12,5 heures par jour en moyenne.

## ARGENTINE

## La capitale paralysée par une deuxième grève générale en six mois

Pas de trains ni de vols domestiques : le 28 août dernier, l'Argentine a vécu sa deuxième grève générale en six mois, appelée par les syndicats pour réclamer de meilleurs salaires. Le pays a été déclaré en défaut de paiement partiel par les agences de notation, après le blocage à New York d'une échéance de sa dette, à la suite de l'agression spéculative menée par plusieurs « fonds vautours » américains.

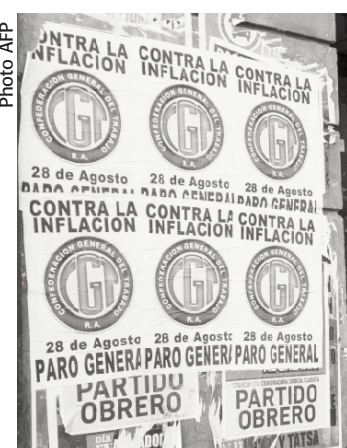


Photo AFP

Dès l'aube, des piquets de grève avaient été installés sur les principaux accès à Buenos Aires, la capitale, pour empêcher le passage de certains transports publics, comme les taxis et les autobus, qui n'ont pas voulu se joindre au mouvement.

Dans l'agglomération de 13 millions d'habitants, seules trois lignes de métro sur six fonctionnaient, tandis que ni les trains, ni les avions des lignes intérieures, ni les banques ne fonctionnaient.

De nombreux hôpitaux publics étaient aussi à l'arrêt. Massivement, les cheminots, les chauffeurs de camions et les travailleurs du secteur portuaire étaient eux aussi en grève.

Parmi les revendications, la baisse de la taxation sur les salaires, l'interdiction des licenciements pendant un an et la hausse des aides familiales. « Ce sont les mêmes revendications que celles que nous avions lors de la grève du 10 avril, mais maintenant, la situation s'est aggravée, avec des licenciements et le chômage technique. Quatre mois plus tard, le pouvoir d'achat a chuté de manière significative », a indiqué Pablo Micheli, de la Centrale des travailleurs d'Argentine (CTA).

L'Argentine compte 11 millions de salariés enregistrés, dont 40 % sont syndiqués, et le nombre de travailleurs « au noir » est estimé à 4 millions, pour un taux de chômage officiel de 7,5 %.